



**IRSS**  
Préparez-vous à réussir

**BREVET PROFESSIONNEL  
ACTIVITÉS DE LA FORME**



**Préparez-vous à réussir en tant  
qu'éducateur sportif !**



**NOS  
FORCES**

- ✓ 83,5% de nos stagiaires ont trouvé un emploi à l'issue de la formation en 2020 : 82 % d'employabilité du BPJEPS AF bioption et 85 % d'employabilité du BPJEPS AF option B spécifique
- ✓ Une formation qualifiante et professionnalisante, soutenue par un réseau de partenaires sportifs
- ✓ Un diplôme national de niveau IV, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES)
- ✓ Une équipe pédagogique constituée d'enseignants, d'éducateurs sportifs et d'intervenants professionnels

## OBJECTIFS

- Former des professionnels directement opérationnels en cours collectifs (option A) et en haltérophilie-musculation (option B)
- Être autonome dans l'accueil et la prise en charge d'un ou plusieurs pratiquants
- Être capable de participer au fonctionnement d'une structure tout en valorisant ses activités et pratiques
- Disposer d'outils pour conduire des séances d'initiation, d'animation, d'entraînement et de perfectionnement dans les activités de la forme

## MÉTIERS & PERSPECTIVES

Devenez éducateur sportif diplômé dans des structures variées : centres de remise en forme, centres de thalassothérapie, tourisme de loisirs et associations. Mais aussi coach sportif, préparateur physique ou même gérant de club.



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1 Candidater en ligne sur la page formation : [www.irss.fr/af](http://www.irss.fr/af)
- 2 Après réception de votre dossier, vous serez contacté(e) pour convenir d'un entretien.
- 3 À l'issue de l'entretien, nous vous ferons parvenir le dossier d'inscription pour les tests de sélection\*

\*Coût des tests : 80 euros

## DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

➔ **FORMATION EN ALTERNANCE**  
sept. à début juill. ou fin août selon statut

## ⌚ DURÉE DE LA FORMATION

### BPJEPS AF bioption A et B

- statut stagiaire de la formation pro (jusqu'à déb. juillet 2024) : 3 jours en formation à IRSS par semaine : 750 h/an, 2 jours en structure de stage par semaine : environ 500 h/an
- statut apprenti (jusqu'à fin août 2024) : 3 jours en formation à IRSS par semaine : 750 h/an, 2 jours en entreprise par semaine : 1070 h/an

### BPJEPS AF option B

- statut stagiaire de la formation pro (jusqu'à déb. juillet 2024) : 2 jours en formation à IRSS par semaine : 650 h/an, 3 jours en structure de stage par semaine : 600 h/an
- statut apprenti (jusqu'à fin août 2024) : 2 jours en formation à IRSS par semaine : 650 h/an, 3 jours en entreprise par semaine : 1170 h/an



## COÛT HORAIRE DE LA SCOLARITÉ

9,50 €/h en financement individuel personnel ou 11 €/h en financement aidé : CPF de transition (ex CIF), contrat de professionnalisation, Pro-A (ex période de professionnalisation)...

Pour les apprentis, la formation est prise en charge par l'employeur et rémunérée.

- Tarifs 2023-2024

*La durée et le coût complet de la formation dépendent de l'individualisation du parcours qui sera définie.*

*Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 02 41 62 19 97 ou par mail à l'adresse [handicap@irss.fr](mailto:handicap@irss.fr) afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.*



## LIEUX DE FORMATION

Angers, Bordeaux, Brest, Caen, Cholet, Nantes, Le Mans, Paris\*, Rennes, Royan, Tours, Les Sables d'Olonne

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du PSC1
- Avoir un bon niveau de pratique des activités de la forme
- Fournir son certificat de participation à la JDC

### Valider les tests d'exigences préalables (TEP)\*\* : (Ministère Jeunesse et Sport)

- Épreuve de suivi de cours collectifs (opt. A)
- Épreuve de musculation (développé couché, squat, traction) (option B)
- Test Luc Léger (option A et B)

### Valider les tests IRSS :

- Écrit et QCM de culture générale sportive
- Entretien de motivation
- Épreuves physiques (dont haltérophilie pour l'option B)

*\* Sous réserve d'habilitation par la DRAJES*

*\*\* Possibilité de ne s'inscrire qu'aux Tests des Exigences Préalables (TEP) sans passer les tests IRSS. Dans ce cas, vous ne pouvez prétendre à intégrer la formation BPJEPS IRSS. Fiche de renseignements sur les TEP et tests IRSS disponible sur : [irss.fr/af](http://irss.fr/af)*

## OPTIMISEZ VOS CHANCES !

- Réussissez les tests de sélection d'entrée aux BPJEPS grâce à la Prépa Sports. Pour plus d'information consultez notre site internet [www.irss.fr](http://www.irss.fr)



# IRSS

Pour plus d'information, contactez notre siège administratif :

📍 2 place Clémence Lefevre - 44200 Nantes  
contact@irss.fr • 02 41 62 19 97 • [www.irss.fr](http://www.irss.fr)

13 implantations IRSS en France :

ANGERS | BREST | BORDEAUX | CAEN | CHOLET | LE MANS | NANTES  
PARIS | POITIERS | RENNES | ROYAN | LES SABLES D'OLONNE | TOURS